



Air France

A vos côtés, **Techniciens, Maîtrises, Cadres**



04 octobre 2022

Parcours Professionnels - SUITE

Ce jour, la direction DGI nous confirme :

TOUS les Techniciens DGI N3, N4 et N5 de la Fonction Technique Entretien Aéronautique (Directions Moteurs, Equipements, Avions) bénéficieront d'une **revalorisation de + 5 points** sur leur coefficient hiérarchique.

*Cette mesure s'appliquera dès janvier 2023,
Pour les Techniciens, Leaders et Techniciens Supérieurs,
Exerçant toujours actuellement dans la filière entretien aéronautique.*

La **CFE-CGC** a proposé que **cette disposition s'applique** à l'ensemble des Techniciens N3 et Techniciens Supérieurs N5 des Fonctions Supports : **Bt, Méthodes, Engineering Appliqué, Contrôle** sur l'ensemble des Directions MM, MS, MT.



La Direction nous a entendu sur cette demande et s'est engagée à en étudier sa faisabilité.

Lors de nos derniers échanges, **la Direction** a également **pris la mesure des attentes** des salariés **AMDE et CADRES** quant à l'évolution de leur **Parcours Professionnels**.

Par Ailleurs,

Il sera important que l'ensemble des mesures identifiées **se concrétisent rapidement** :
Ouvertures de nouveaux N4, N5 - Reconnaissance Métiers Spécifiques & Compétences Rares - Valorisation des Métiers Logistiques et Supply Chain.

Vos élus CFE-CGC restent mobilisés pour défendre les intérêts de tous les salariés !

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail : cfecgc.dgiory@gmail.com

Notre site : CFE-CGC Air France



Adhésion :-)